

JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Associations et fondations d'entreprise

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15



www.journal-officiel.gouv.fr

Associations

Fondations d'entreprise

**Associations syndicales
de propriétaires**

Fonds de dotation

Fondations partenariales

Annonce n° 380
32 - Gers
ASSOCIATIONS
Modifications

Déclaration à la préfecture du Gers

LE PLANNING FAMILIAL 32 - ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE DU GERS DU MOUVEMENT FRANÇAIS POUR LE PLANNING FAMILIAL.

Nouvel objet : l'association « mouvement français pour le planning familial » (mfpf) dite « le planning familial » est membre de l'international planned parenthood fédération (ippf) ; le planning familial est un mouvement féministe et d'éducation populaire ; il lutte pour construire une société d'égalité entre les femmes et les hommes et, compte tenu des inégalités existantes, pour les droits des femmes et contre toute forme de discrimination liée au genre ; attentif à tous les rapports de dominations, le planning familial s'affirme comme une organisation collective respectueuse de celles et ceux qui la composent et se donne les moyens, tant dans sa gouvernance que dans ses fonctionnements, pour faire vivre cet objectif ; il s'engage à promouvoir une éducation à la sexualité dès le plus jeune âge et à favoriser des relations égalitaires entre filles et garçons ; il est organisé en confédération nationale, fédérations régionales et associations départementales régies par la loi de 1901 ; les droits sexuels sont des droits humains fondamentaux ; le planning familial lutte pour créer les conditions d'une sexualité vécue sans répression ni dépendance dans le respect des différences, de la responsabilité et de la liberté des personnes ; le planning familial s'engage pour que chacune puisse vivre sa sexualité librement, quelle que soit son orientation sexuelle ; il se bat pour la reconnaissance des droits sexuels pour tou-te-s et pour le droit de chacun-e à l'information, l'accès à la contraception et à l'avortement, ainsi que pour le droit des femmes à disposer de leur corps ; le planning familial agit en prévention et lutte contre les stéréotypes, discriminations et violences liées au genre ; il combat le sexisme, l'homophobie, la lesbophobie, la transphobie ; le planning familial inscrit ses objectifs dans le combat contre les inégalités sociales et les oppressions et agit pour le changement des mentalités et des comportements ; il entend développer les conditions d'une prise de conscience individuelle et collective pour que l'égalité des droits et des chances soit garantie à toutes et à tous ; le planning familial défend le droit à la contraception - y compris définitive -, à l'avortement et lutte pour sa dépénalisation

Siège social : 9, rue Edouard Lartet, 32000 Auch.

Transféré, nouvelle adresse : 4, rue Leconte de Lisle, 32000 Auch.

Date de la déclaration : 12 août 2020.